

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

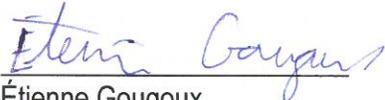
AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE,
CONFORMÉMENT À LA RÉOLUTION 2017.02.15, LES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017 SE DÉROULERONT AUX DATES
SUIVANTES :

Lundi 9 janvier 2017
Lundi 13 février 2017
Lundi 13 mars 2017
Lundi 10 avril 2017
Lundi 8 mai 2017
Lundi 12 juin 2017
Lundi 10 juillet 2017
Lundi 14 août 2017
Lundi 11 septembre 2017
~~Mardi 10 octobre 2017~~ (Annulé en raison des élections municipales du 5 novembre 2017)
~~Lundi 13 novembre 2017~~ (En raison des élections municipales du 5 novembre 2017)
Lundi 20 novembre 2017
Lundi 11 décembre 2017

Veillez noter que les séances débutent à 19h et se déroulent au 53 rue des Pionniers
à La Macaza.

DONNÉ À LA MACAZA CE 21^e JOUR DE FÉVRIER 2017

Le directeur général adjoint



Étienne Gougoux

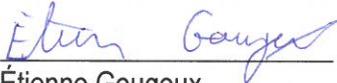
Règlement 2014-098

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie
sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des
quatre endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et
au lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^{ème} jours de novembre 2017.

Le directeur général adjoint



Étienne Gougoux